

Montréal, le 6 mai 2021

**Par courrier électronique**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Avocat  
Hydro-Québec - Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande du Transporteur relative à l'ajout d'une section à  
735-161 kV au poste de la Chamouchouane et d'une ligne  
d'alimentation à 161 kV  
Dossier de la Régie : R-4147-2021**

---

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a reçu, ce jour, la demande de report du Transporteur, dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Transporteur le délai supplémentaire demandé, soit **jusqu'au 12 mai 2021 à 12 h**, pour le dépôt de son complément de preuve et des réponses à la demande de renseignements n<sup>o</sup> 1 de la Régie

Elle reporte également au **17 mai 2021** la tenue de la séance d'information demandée par la Régie dans sa décision D-2021-054. Elle fixe à **9h30** le début de cette séance.

La Régie ajustera sous peu, le calendrier de traitement du dossier en conséquence.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml